

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

À partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 8
SOUTIEN À LA CULTURE ET À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE

Alain BARDOT, Olivier BIANCHI , Pascaline BIDOUNG, Fatima CHENNOUF-TERRASSE , Michel FANGET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Martine REMBERT-MANTELET ne prennent pas part au vote.

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'attribuer les subvention suivantes, les crédits correspondants étant inscrits au BP 2010 :

COMEDIE DE CLERMONT-SCENE NATIONALE :

La Comédie est chargée d'élaborer une programmation culturelle de qualité axée sur la création contemporaine dans tous les domaines (théâtre, danse, musique, cirque...). Elle est labellisée par le Ministère de la Culture en tant que Scène Nationale. Son succès en matière de fréquentation du public est patent. La Ville met à la disposition de cette structure des moyens financiers ainsi que des locaux et du personnel afin qu'elle puisse pleinement remplir sa mission.

834 630 €

THEATRE DU PELICAN :

Cette association, logée dans des locaux de la Cour des Trois Coquins, est liée à la Ville dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel en renouvellement. Elle réalise des opérations de sensibilisation au sein du milieu scolaire et extrascolaire et souhaite concentrer ses efforts sur l'agglomération clermontoise. En 2010, la compagnie s'engagera dans un projet en lien avec le musée Bargoin (département tapis et arts textiles) et les services en charge de l'éducation et de la jeunesse, qui trouvera son expression finale lors d'un spectacle au Jardin Lecoq : le montant correspondant à ce projet s'élève à 48.000 €.

93 100 €

WAKAN THEATRE :

La compagnie bénéficie d'une convention pluriannuelle en vue de poursuivre ses créations en relation avec des personnages, des lieux, des œuvres historiques. Elle souhaite faire le vrai récit d'un événement plutôt que celui d'un événement vrai, avec liberté et poésie, humour et onirisme.

33 000 €

BRUT DE BETON :

En 2010, Brut de Béton projette dans le cadre d'une nouvelle convention pluriannuelle la poursuite du cycle « expérience et transmission » et des créations en lien avec les questions de société.

20 000 €

COMPAGNIE DRAMATIQUE DOMINIQUE FREYDEFONT :

La convention pluriannuelle en renouvellement permettra la poursuite d'un travail de création qui donne sa place à l'artiste au cœur de la cité. Des actions de formation et une pratique pluridisciplinaire et intergénérationnelle favorisent l'ouverture du spectacle vivant à de nouveaux publics. La compagnie participe par ailleurs à des projets interrégionaux. Elle bénéficie d'un hébergement administratif à la Cour des Trois Coquins.

20 000 €

VALET DE COEUR :

La troupe d'amateurs poursuit ses créations et ses spectacles – reprises ou créations qui reçoivent un bon accueil du public clermontois. L'association participe régulièrement à des festivals internationaux et prévoit de nouvelles créations avec « Le malade imaginaire » et « Le roi se meurt » dans le cadre d'une nouvelle convention pluriannuelle.

6.000 €

COMPAGNIE ATHRA :

L'année 2009 fut consacrée à la diffusion d'œuvres plus anciennes et la création d'un site internet. Les projets s'orientent vers une diffusion à l'étranger avec « La chambre (noire) », création théâtrale et photographique inspirée de l'univers d'Alix Cléo Roubeaud, ainsi que la présence à divers festivals (Aurillac...).

17 000 €

COMPAGNIE ECART THEATRE :

La création de « Georges Dandin » de Molière en début d'année 2009 a été très bien accueillie par le public de la compagnie qui participe aussi à diverses actions culturelles à la demande des collèges et des lycées. Les projets dans le cadre du renouvellement de la convention s'orienteront surtout vers des textes contemporains.

20 000 €

LES AMIS DU PETIT VELO :

L'association assure une programmation de qualité axée sur la découverte d'un théâtre contemporain et moderne et contribue ainsi à la diversité de l'offre culturelle. Elle poursuivra son action éducative en direction des divers établissements scolaires de la région, des étudiants et des habitants des quartiers excentrés et assurera une cinquantaine de représentations en 2010, dont le travail issu d'une résidence de création avec la Compagnie Les Gemmes.

62 200 €

PREMUDANSE :

Cette association a pour objet de soutenir et prolonger les activités de l'Ecole Municipale de Danse par l'organisation de stage, de master class, de concours et d'animations diverses. Elle s'attache aussi à sensibiliser de nouveaux publics à la création contemporaine en organisant chaque année le Festival des Transurbaines.

21 700 €

ASSOCIATION POUR LA GESTION DE L'ORCHESTRE D'Auvergne :

Fondé en 1981 par la Ville, la Région et l'Etat, l'Orchestre d'Auvergne a su acquérir au fil des années une renommée qui en fait l'un des meilleurs ensembles européens de sa catégorie. Il programme une saison complète à Clermont-Ferrand à la Maison de la Culture, donne des concerts-animations dans les salons de l'Hôtel de Ville et assure une démarche éducative auprès des jeunes scolaires. Il se produit au moins à 80 reprises au cours de chaque saison dont une cinquantaine de concerts en Auvergne. Il est également présent à l'étranger et dans toutes les régions françaises.

L'augmentation de la participation de la Ville s'inscrit dans un plan pluriannuel de développement validé par les différents partenaires.

508 000 €

CENTRE LYRIQUE D'Auvergne :

Le Centre assure depuis sa création la programmation d'une saison lyrique de haut niveau en privilégiant des coproductions avec d'autres structures professionnelles.

La saison est complétée par l'organisation d'un concours international de chant dont les lauréats se voient proposer des contrats pour les productions à venir.

345 000 €

- Concours International de Chant de Clermont-Ferrand :

20 000 €

ASSOCIATION POP ART :

L'association organise chaque année près de 130 concerts et événements dans le domaine des musiques actuelles en liaison avec les acteurs culturels locaux tout en privilégiant une politique tarifaire attractive. Outre la diffusion musicale, les missions de la Coopérative concernent le soutien à la scène locale, l'organisation de résidences artistiques, l'accompagnement des groupes locaux émergents dans le cadre d'une pépinière, la Ville apportant une compensation financière pour la mise en œuvre de ces différentes actions culturelles.

507 500 €

MUSIQUE D'AUJOURD'HUI A CLERMONT :

Depuis 1998, l'association organise un Festival des Musiques Démesurées consacré à la promotion de la musique contemporaine. L'édition 2010 accueillera des artistes nationaux et internationaux mais aussi régionaux.

10 000 €

ORCHESTRE D'HARMONIE DE CLERMONT-FERRAND :

Diffusion, création et enseignement de la musique d'harmonie à l'occasion de diverses cérémonies (8 mai – 11 novembre) et manifestations culturelles (Fête de la Musique, Journées du Patrimoine). Cette formation participe également à des concerts et concours au niveau national et international.

22 000 €

LES AMIS DE LA MUSIQUE :

Organisation d'une programmation de concerts de musique classique avec des musiciens renommés. Six concerts sont prévus au cours de la saison 2009-2010, à l'auditorium de Polydôme.

7 600 €

CHORALE UNIVERSITAIRE :

Forte de plus de 120 membres, la chorale universitaire participe à la promotion et à la diffusion du chant choral et s'associe aux missions des universités. Elle donne cinq ou six concerts par saison, parfois accompagnée de l'Orchestre universitaire.

3 300 €

ORCHESTRE UNIVERSITAIRE :

Cette formation soutient et développe la pratique musicale au sein de la communauté universitaire clermontoise et assure la programmation d'une dizaine de concerts par an à Clermont-Ferrand et dans la région.

3 300 €

QUATUOR PRIMA VISTA :

Ce quatuor à cordes propose une saison de sept concerts à Clermont-Ferrand dans la salle de la Comedia du Corum Saint-Jean. Il donne également des représentations dans la région et envisage pour 2010 des animations en milieu scolaire.

6 000 €

MUSICAMEDIANTE CONCERT :

L'association organise chaque année le festival « Les Meltiques de Montferrand » en proposant une série de concerts classiques dans les églises clermontoises.

6 000 €

CHŒUR REGIONAL D'Auvergne :

L'association assure l'accompagnement des pratiques du chant choral et contribue au développement de cette discipline par l'organisation de concerts de haut niveau artistique. Dans le cadre de cette programmation, une version exceptionnelle de la Passion selon Saint Mathieu sera proposée en avril 2010 au Zénith d'Auvergne.

8 130 €

LA VIVA :

Cette association organise chaque année des concerts vocaux de grande ampleur en partenariat et au profit d'associations humanitaires.

15 000 €

EUROPAVOX :

Clermont-Ferrand accueillera en juin 2010, place du 1^{er} mai la 5^{ème} édition du festival de musique « Europavox » qui rassemble des groupes européens représentant les principaux courants de musiques actuelles (rap, pop, électro...) et associe par le biais de l'opération « les ambassadeurs » des jeunes issus de tous les pays de l'Union. Cette manifestation dispose désormais d'une forte couverture médiatique internationale.

75 000 €

ASSOCIATION COOPERATIVE SCOLAIRE DU CONSERVATOIRE :

L'association aide à la promotion et à l'organisation de toute action éducative et culturelle dans l'intérêt des élèves du Conservatoire.

3 000 €

HAPPY BOP :

Cette association organise au Poco Loco deux fois par mois, les vendredis, des « jams sessions » alternant de jeunes talents de la scène régionale et des artistes confirmés dans l'univers du Jazz.

15 000 €

ASSOCIATION POUR LE FESTIVAL DE JAZZ DE CLERMONT-FERRAND JAZZEN TETE :

L'association programme un festival de renommée internationale organisé chaque année au mois d'octobre à la Maison de la Culture. Elle présente de jeunes talents aux côtés d'artistes confirmés.

48 000 €

ASSOCIATION LES AMIS DU RIO :

Cette association assure l'exploitation et l'animation du cinéma le Rio situé dans les quartiers nord de la Ville. Cette structure cinématographique indépendante propose un important travail en direction des publics par le biais de sa programmation « Art et Essais » (38 000 entrées par an) et l'organisation de rencontres régulières avec les cinéastes et diverses actions de médiation.

A partir de 2010, le CE Michelin a confirmé sa volonté de se retirer du fonctionnement du cinéma. Afin de pallier ce désengagement, la Ville et ses partenaires ont obtenu la signature d'un commodat entre le CE Michelin et l'Association pour une durée de 70 ans permettant d'assurer la pérennité de la structure. La Ville participera donc avec ses partenaires au financement de l'Association de façon à maintenir une offre cinématographique diversifiée.

15 000 €

SAUVE QUI PEUT LE COURT METRAGE :

L'association qui a pour objet la défense et la promotion du Court Métrage organisera du 29 janvier au 6 février 2010 la 32^{ème} édition du Festival National, la 21^{ème} édition du Festival International et la 24^{ème} édition du marché du film court.

- Pôle d'éducation à l'image : 254 450 €
7 850 €

VIDEOFORMES :

L'association organise chaque année un festival de renommée internationale dans le domaine de l'art vidéo, du multimédia et des nouvelles technologies, qui touche un large public. En 2010, elle poursuivra l'opération « Indoors / Outdoors » en présentant de manière spectaculaire les arts numériques dans l'espace public.

40 110 €

STENOPE :

L'association organisera désormais le festival photographique « Nicéphore » sous la forme d'une biennale. L'édition proposée en 2010 permettra toujours d'explorer un thème à partir d'expositions collectives présentées dans divers lieux municipaux (Hôtel Fontfreyde, Espace Pierre Laporte, Centre Camille Claudel...) et privés permettant au public de découvrir des photographes français et étrangers.

6 000 €

IN EXTENSO :

Cette association soutient la création contemporaine par l'organisation d'expositions en favorisant le concept d'échanges d'artistes. Elle s'inscrit désormais dans une action locale permanente.

4 000 €

ASSOCIATION DES AMIS DES MUSEES D'ART :

L'association qui compte plus de 900 membres organise différentes activités dans les musées clermontois en particulier des visites guidées et des conférences. Elle fait aussi fonctionner des ateliers de dessin pour enfants et adultes et programme des voyages culturels pour ses adhérents. Elle participe également à des achats d'œuvres pour les collections des musées.

3 050 €

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES :

Labellisé quatre étoiles, l'Office de Tourisme et des Congrès participe activement au développement de la cité et met en œuvre des dispositifs visant à promouvoir l'image de la Ville (accueil des publics, visites guidées, conférences, séjours touristiques, excursions...)

521 000 €

IL ETAIT UNE FOIS MONTFERRAND :

L'association organisera en juin 2010, la 15^{ème} édition des fêtes médiévales sur le thème « Les problèmes de l'alimentation au XIV^{ème} siècle ».

30 200 €

COMITE DES FETES DE CLERMONT-FERRAND :

Le Comité participe à l'animation de la Ville par l'organisation de différentes manifestations programmées le plus souvent à la Maison du Peuple et ouvertes gratuitement aux personnes âgées.

15 000 €

SOCIETE DES AMIS DES UNIVERSITES DE CLERMONT-FERRAND-ALLIANCE UNIVERSITAIRE D'Auvergne :

Cet organisme a pour mission la promotion des universités clermontoises. Il encourage et développe les études et les recherches faites en Auvergne qui met à jour les connaissances sur les sujets les plus divers pour les vulgariser.

5 000 €

LES AMIS DU CAFE - LECTURE :

L'association a pour objet la promotion de l'écrit sous toutes ses formes par la mise à disposition gratuite de journaux et revues et par l'organisation d'animations et de rencontres-débats. La pratique des langues étrangères et les questions de société constituent des axes forts de ses objectifs. Les conditions de mise en œuvre de ses projets devront faire l'objet d'un conventionnement sur trois ans.

10 000 €

PEUPLE ET CULTURE :

La Ville participe au fonctionnement de cette structure qui propose, par le biais de la « Petite Gaillarde », une programmation éclectique complémentaire aux autres salles de spectacles. Par ailleurs, elle accueille à l'année un certain nombre d'associations dont certaines interviennent dans le domaine des musiques actuelles et organise des rencontres interculturelles de jeunes. Depuis février 2009 elle assure également la gestion des 3 studios de répétition réalisés par la Ville.

Par ailleurs, il convient de prévoir un aide complémentaire de 12 000 € au titre de l'exercice 2009 afin de prendre en compte la totalité des charges de fonctionnement des différents locaux (bureaux associatifs, Petite Gaillarde, Studios de répétitions).

Ce crédit a été inscrit en DM3.

12 000 €

36 500 €

CERCLE AMELIE MURAT :

L'association qui perpétue le souvenir de la poétesse Amélie Murat organise chaque année un concours de poésie reconnu au niveau national, doté du prix de la Ville.

2.170 €

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND (FONDS D'AIDE MADELEINE SIMONET) :

Fonds créé au sein de l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand en mémoire de Madeleine SIMONET, enseignante en Sociologie, très investie dans l'établissement et ancienne conseillère municipale. Il constitue une aide sociale très précieuse pour les étudiants les plus démunis de cette école.

1.560 €

ASSOCIATION DES ARTISTES D'Auvergne :

L'association qui œuvre pour promouvoir la pratique et la diffusion des arts plastiques des amateurs régionaux organise diverses expositions dans le département et surtout le Salon annuel des Artistes d'Auvergne doté d'un prix de la Ville.

1.150 €

CENTRE CULTUREL JULES ISAAC :

Cette association souhaite procéder dans le cadre d'un programme pluriannuel de travaux à la restauration de l'ancienne synagogue de la rue des 4 passeports. A l'issue de ce programme, cet édifice aura vocation à devenir un espace culturel qui permettra d'aborder à travers des expositions l'histoire du judaïsme en Auvergne.

Après une première tranche réalisée en 2009 qui concernait la restauration de la charpente et toiture de l'édifice, une deuxième tranche sera programmée en 2010 qui s'attachera à des travaux de maçonnerie (dallage, modification d'ouverture, restauration verrière) et de ravalement de façade.

Le montant de ces travaux a été estimé à hauteur de 170 793 €, la Ville étant sollicitée à hauteur de 30 %.

51 237 €

INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REGION AUVERGNE :

L'institut du Travail Social de la Région Auvergne programme le Festival « Traces de Vies » en novembre. Dédiée au film documentaire à caractère social, la manifestation propose au public de nombreuses projections, notamment à la Maison de la Culture. Elle célébrera en 2010 son 20^{ème} anniversaire.

16 000 €

SEMAINE DE LA POESIE :

L'association œuvre pour une ouverture culturelle et éducative à la poésie contemporaine dans des établissements scolaires et éducatifs. Elle organise chaque année la Semaine de la Poésie, ouverte au public le plus large.

5 000 €

ARIS INTER C.E. :

L'association qui est membre du réseau CEZAM, propose des activités et des actions culturelles (service billetterie, passeport cadeau, spectacles de fin d'année...) à ses adhérents (comités d'entreprises, amicales du personnel, comités d'œuvres et d'action sociale...).

5 000 €

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU CONSERVATOIRE ET CENTRE D'AIDE A LA PRATIQUE INSTRUMENTALE

L'association a pour objet de faciliter la pratique instrumentale des élèves du Conservatoire en leur mettant à disposition des instruments de musique.

4 500 €

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 décembre 2009

Le Maire,
Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint

Alain MARTINET